



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25542
6 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre suivante, datée du 5 avril 1993, adressée au Président du Conseil de sécurité, est distribuée ci-joint.

Annexe

Le Gouvernement de la République
de Macédoine

Skopje, le 5 avril 1993

Monsieur le Président,

Suite à ma lettre datée du 24 mars 1993, adressée à votre prédécesseur, M. Terence Christopher O'Brien, que nous avons informé de notre position au sujet de la résolution dont le Conseil de sécurité est saisi, je tiens à vous informer que le Gouvernement de la République de Macédoine soumettra aux Coprésidents du Comité directeur de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie des propositions visant à promouvoir des mesures de confiance avec la République de Grèce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

(Signé) Branko CRVENKOVSKI

Son Excellence
Monsieur Jamsheed K. A. Marker
Président du Conseil de sécurité
Organisation des Nations Unies
New York
